



INFORMATIONS



Steigeoises et Steigeois,

L'année 2015 s'achève et elle emporte avec elle dans le souvenir les horribles attentats de Charlie en janvier et ceux de Paris le 13 novembre dernier. Nous nous interrogeons, pourquoi toutes ces tueries, cette barbarie, ces atrocités chez nous et dans le monde. A l'approche de Noël, fête d'amour, de paix, de chaleur et de réconfort ayons une pensée pour toutes celles et tous ceux qui sont blessés, mutilés et qui ont perdu leurs pères, leurs mères, leurs enfants, leurs proches. Pensons à toutes ces victimes de la barbarie.

Néanmoins, l'année écoulée est aussi porteuse d'espérance, les accords obtenus au Bourget, même s'ils ne sont pas encore suffisants vont dans le bon sens pour sauver notre planète.

La réforme territoriale de la République nous a imposé des nouveaux cantons, puis des nouvelles régions que nous ne voulions pas et qui seront opérationnelles début janvier avec l'élection des présidents. Nous devons veiller à ce que la gouvernance de ces vastes entités ne se traduise pas, une fois de plus, par un abandon de la proximité. De plus en plus des services locaux sont supprimés, transférés et ceci au profit des villes et au détriment du monde rural. Combien d'entre nous prennent congé, pour ceux qui sont encore en activité, et sont obligés de se rendre à Strasbourg pour effectuer des démarches administratives de base à la Préfecture du Bas-Rhin.

Soyons optimistes en espérant que cette réforme se transforme en une nouvelle dynamique pour résorber le chômage, stimuler l'emploi, lutter contre les inégalités et créer des nouvelles richesses.

Pour notre commune, l'année écoulée a été marquée par la concrétisation du projet d'aménagement d'une partie de la traversée du village, concocté par la précédente équipe municipale et celle issue des urnes en 2014. Ce chantier de grande envergure qui s'achèvera au printemps prochain après une pause hivernale nécessaire et obligatoire au regard de probables intempéries a pour objectifs :

- L'accessibilité des bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite
- La sécurité pour les piétons par la création de trottoirs dont l'un aménagé à la largeur imposée
- La sécurisation de la circulation de la zone de l'école, de la mairie et de l'église
- La création d'une zone de chargement et de déchargement des élèves du RPI en dehors de la RD 424. A la rentrée de janvier, les bus emprunteront cette nouvelle zone pour amener et chercher les élèves du RPI
- La mise en place d'un réseau d'eau pluviale digne de ce nom et fonctionnel
- Aménagement de la place de l'église réservée uniquement aux piétons et aux pompes funèbres, la place recouverte de béton désactivé donne encore un aspect plus grandiose à la façade de l'église

- Transfert du monument aux morts sur un emplacement spécialement aménagé pour lui. Le remblaiement de la place de l'église a entraîné obligatoirement son déplacement
- La mise en enrobé de l'espace public le long de la chaussée permettra lors de grands évènements ou manifestations de garer sans problème, un flux important de véhicules.

Il reste encore quelques travaux à réaliser avant la trêve hivernale : la mise en place de la terre végétale et la signalisation. Les marquages au sol sont reportés au printemps, ainsi que d'autres menus travaux de rénovation : escalier, garde-corps.

Des travaux d'une telle ampleur ne se réalisent pas sans surprises. Ainsi le désamiantage de tuyaux en fibre ciment a coûté en plus 14 500 €. Le remplacement total de l'ancien assainissement pluvial irrécupérable, le nombre supplémentaire d'écoulements à capter dans le réseau, venant des propriétés privées, apporteront un certain surcoût aux travaux dont il faudra tenir compte afin de ne pas dépasser l'enveloppe prévue.

La durée du chantier ne va pas sans apporter de la gêne, des nuisances, des mécontentements qui s'accumulent. Aussi, je tiens à remercier les riverains et les usagers pour leur compréhension et leur aide, ce qui a permis aux élus de poursuivre leur travail avec sérénité.

Coût estimatif des travaux : 613 283 € HT soit 735 939.60 € TTC

Recettes :	Part du Conseil Départemental pour la chaussée (préfinancée par la commune de Steige) :	127 288.74 €
	Subvention du Conseil Départemental :	122 915.00 €
	Dotations d'équipement des territoires ruraux :	24 000.00 €
	Subvention Antoine HERTH, député :	6 500.00 €
	Fond de compensation de la TVA :	103 500.00 €
	Part communale :	<u>351 735.86 €</u>
Total des recettes :		735 939.60 €

A la fin des travaux, à la belle saison, ce nouvel aménagement produira pleinement ses effets d'embellissement, d'accueil dans un cadre agréable, fleuri et sécurisé.

Recensement de la population 2016

Du 21 janvier au 20 février 2016, aura lieu le recensement de la population de Steige. La secrétaire de mairie, Marie Line SCHROTZ, rendra visite à chaque foyer pour mener à bien ces opérations de recensement.

Fermeture du secrétariat de la mairie

En raison des fêtes de fin d'année, le secrétariat de la mairie sera fermé du 23 décembre 2015 au 2 janvier 2016 inclus. Le maire tiendra une permanence le mercredi 31 décembre de 17 h à 18 h.

Prochaines dates de battues de chasse

Côté endroit (adjudicataire Eric TRENDEL) : 19 décembre et 23 janvier

Côté envers (adjudicataire Daniel WERVER) : 31 décembre et 30 janvier.

Les promeneurs, les exploitants forestiers sont tenus de respecter les zones de chasse et la signalisation mise en place par les chasseurs.

Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes majeures résidant à Steige qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales sont invitées à faire cette démarche auprès du secrétariat de la mairie avant le 31 décembre 2015.

Déneigement

Pour la sécurité de tous, les habitants de la commune sont invités à déneiger devant chez eux lors des intempéries hivernales. Il est également important de dégager l'accès aux boîtes aux lettres pour permettre au facteur de distribuer le courrier dans les meilleures conditions possibles. Enfin, pour éviter tout risque de verglas, il est conseillé de répandre des cendres, du sable, du gravier, de la sciure de bois ou du sel.

Comme chaque hiver, le salage des rues se fera selon le degré de dangerosité. Nous demandons aux automobilistes d'équiper leurs véhicules de pneus adaptés aux conditions hivernales.

Fête des aînés

Pour la fête des aînés, la commune accueillera pour la première fois le 9 janvier prochain, les habitants de la classe 1948.

Vente de bois de chauffage

Au printemps 2016, aura lieu une importante vente de bois de chauffage à façonner.

Le calme relatif de la période hivernale nous permettra de vous préparer un Steige Infos traditionnel attendu avec impatience par bon nombre d'administrés. Il retracera les grandes lignes de l'activité et de la vie de notre village depuis 2013.

Chères Steigeoises et chers Steigeois, au nom de la municipalité et des membres du Conseil Municipal, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, un Joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2016 pleine de bonheur, de satisfactions et de santé. A tous ceux qui sont souffrants, malades, je leur souhaite que la nouvelle année soit celle de la guérison et du réconfort. Qu'elle soit pour notre communauté villageoise et pour le monde une année de paix, de solidarité et de progrès.

Bien cordialement

Le Maire
Roland MANGIN

